

# T7 : les travaux vont démarrer en 2016



Le 7 octobre 2015, à l'unanimité, droite et gauche confondues, le conseil d'administration du STIF a validé le prolongement du tramway T7 d'Athis-Mons à la gare de Juvisy avec une convention de financement pour un montant de 113 millions d'euros. Toujours à l'unanimité, droite et gauche confondues, les élus de la Région et du Conseil départemental de l'Essonne ont approuvé ce beau projet et son tracé, respectivement les 8 octobre et 9 novembre. **Le T7 arrivera à la gare de Juvisy en 2021, date d'achèvement des travaux de rénovation de la gare**, cette dernière étant spécialement conçue pour le recevoir. Évidemment, nous ne pouvons compter sur le Maire pour nous en informer !

Notre appel en faveur du T7 a été entendu, grâce à une mobilisation sans précédent, en septembre et octobre 2015, des associations de notre territoire. **La pétition a rassemblé plus de 3000 signatures dans le mois suivant la création du collectif T7.** Sur ce dossier, le Maire de Juvisy est un élu isolé au sein du territoire ; rappelons que la Maire d'Athis Mons a affiché son soutien au T7 par des banderoles dans la ville. En outre, la proposition de Robin Reda de transformer le tram en bus en site propre entre Orly et la gare de Juvisy (Le Parisien du 7 septembre 2015) n'a été reprise par aucun élu, même de droite, car elle est tout simplement inadaptée, l'emprise requise pour un tel transport étant encore plus large que pour un tram.

La majorité régionale a été modifiée, nous restons donc mobilisés pour ce projet qui, au-delà de son intérêt régional, sera aussi très bénéfique aux Juvisiens : liaison entre les quartiers, revitalisation du centre-ville, liaison rapide avec Orly et ensuite avec Paris via la ligne 14 dès 2024, moins de pollution, etc.

**Collectif T7 : [AJUV](#), ELAN-Savigny Environnement, Paray Tous Ensemble, RESAM Athis-Mons, CIRCULE (Comité des usagers du RER C)**

---

## Juvisy, une ville durable : comment réduire l'empreinte carbone de notre ville ?



En introduction à la COP 21, l'**AJUV** organisait le 12 novembre 2015 **une réunion-débat intitulée « Tout comprendre et débattre des solutions locales »**. Vous pourrez trouver ci-dessous les axes qui ont orienté la réflexion commune.

### **Juvisy, un acteur engagé**

- un environnement contraint,
- une prise de conscience ancienne.

### **La municipalité, première « entreprise » de la Ville ?**

- un investisseur volontaire,
- un consommateur vigilant,
- un employeur responsable.

**La municipalité au service du citoyen** : mieux informer, inciter, aider, réglementer.

### **La municipalité, un gestionnaire responsable**

- saisir les nouvelles opportunités territoriales,
- mieux dépenser l'argent public,
- imaginer de nouveaux financements.

**Le développement durable, l'affaire de tous** : débattre et imaginer ensemble.

### **Juvisy, un acteur engagé (1/2)**

#### **Un environnement contraint.**

##### **Le contexte juvisien :**

- une ville de taille moyenne, dans un territoire important,
- une surface limitée, un environnement fortement urbanisé,
- des sources d'énergies renouvelables limitées (géothermie, solaire),
- un habitat diversifié (maisons, habitat collectif et social),
- une population urbaine mais hétérogène,
- une offre de transports importante.

*Penser développement durable au niveau local, c'est rechercher les solutions les plus adaptées et s'adresser à toutes les populations.*

## Juvisy, un acteur engagé (2/2)

### Une prise de conscience ancienne.

Depuis le début des années 2000, Juvisy et la CALPE ont entrepris de nombreuses actions pour réduire leur empreinte énergétique. En 2012 la CALPE s'est engagée à réduire de 20% sa consommation énergétique à l'horizon 2020.

### Quelques exemples d'actions :

- plan quinquennal d'isolation des bâtiments publics (écoles, salles municipales...),
- rénovation des installations de chauffage,
- rénovation du réseau d'éclairage public,
- tri des déchets, recyclerie,
- panneaux solaires (siège de la CALPE, école Michelet),
- actions de sensibilisation et actions citoyennes (valorisation du compost, semaine du développement durable, thermographie des bâtiments...),
- soutien au transport collectif (Bus, T7, Gare) et aux mobilités douces.

*Le développement durable, véritable investissement dans l'avenir, ne peut être la première victime de la baisse des dotations.*

## La municipalité, première « entreprise » de la Ville ?

En France, les collectivités locales gèrent 230 Mds€ et emploient 1,8 M agents. Les commandes publiques des collectivités territoriales représentent 10 à 12% du PIB. Ces investissements ont souvent lieu dans des secteurs très consommateurs en énergie (construction, infrastructures, transports...).

### Actions possibles :

- mieux estimer l'impact écologique des projets et investissements, dans leur globalité. *Le développement durable ne doit plus être seulement l'affaire de certains services.*
- orienter les Appels d'offres vers le mieux disant écologique. *Privilégier les circuits courts, les entreprises et les processus responsables...*
- investir dans les économies d'énergie (bâtiments, éclairage, véhicules...). *La baisse récente des coûts des énergies fossiles doit être vue comme une opportunité.*
- être un employeur responsable. *Mieux gérer les déplacements, favoriser les bonnes pratiques.*

## La municipalité au service du citoyen

Face au défi climatique, de nombreux habitants ne savent comment agir . La municipalité doit devenir un partenaire pour toutes ces personnes, capable de les orienter et de les aider à avoir les bons comportements et à effectuer les bons choix.

### Une information efficace

- sensibiliser toutes les populations.
- offrir le conseil et l'expertise utiles.

#### **Des incitations utiles**

- favoriser les bons comportements,
- mettre en place les solutions nouvelles.

#### **Des aides ciblées**

- débloquer des situations complexes,
- éviter les effets d'aubaine.

#### **Une réglementation adaptée**

- un urbanisme volontariste,
- des circulations maîtrisées.

### **La municipalité, un gestionnaire responsable**

Toutes ces actions doivent s'inscrire dans un contexte budgétaire fortement contraint, cela oblige à bien cibler les investissements et à imaginer des solutions nouvelles.

#### **Saisir les nouvelles opportunités territoriales**

- réduire les coûts des investissements.
- créer de nouveaux circuits marchands.
- développer une réelle expertise communautaire, au service des villes et des citoyens.

#### **Créer une culture du retour sur investissement**

- mieux évaluer, dans le temps, les politiques.
- en finir avec les actions « green washing » ou « verdissement de communication ».

**Oser le financement participatif** : mobiliser l'épargne locale sur les projets « rentables ».

---

## Le T7 jusqu'à la gare de Juvisy : les travaux démarrent en 2016



Le 7 octobre 2015, à l'unanimité, droite et gauche confondues, le conseil d'administration du STIF a validé le prolongement du tramway T7 d'Athis-Mons à la gare de Juvisy avec une convention de financement pour un montant de 113 millions d'euros.

Toujours à l'unanimité, les élus de la Région et du conseil départemental de

L'Essonne ont approuvé ce beau projet et son tracé, respectivement les 8 octobre et 9 novembre 2015.

Le T7 arrivera à la gare de Juvisy en 2021, date d'achèvement des travaux de rénovation de la gare, cette dernière étant spécialement conçue pour recevoir le T7.

Notre appel a été entendu. Les associations de notre collectif T7, qui a rassemblé plus de 3000 signatures dans le mois suivant sa création, s'en félicitent vivement.

Nous restons mobilisés pour ce projet qui, au-delà de son intérêt régional, sera aussi très bénéfique aux Juvisiens : liaison entre les quartiers, revitalisation du centre-ville, liaison rapide avec Orly et ensuite avec Paris via la ligne 14 dès 2024, moins de pollution, etc.

Collectif T7 : **AJUV**, ELAN-Savigny Environnement, PARAY TOUS ENSEMBLE, RESAM, ainsi que CIRCULE (Comité des usagers du RER-C en Essonne)

*Vous pouvez partager cet article via les réseaux sociaux ou votre boîte-mails en utilisant les boutons ci-dessous. Vous pouvez également vous abonner à notre liste de diffusion en cochant la case.*

---

## Centre de loisirs de Juvisy : c'est tout ou rien !



A Juvisy, il n'y a pas si longtemps que ça, il était possible d'inscrire ses enfants au centre de loisirs par demi-journée pendant les vacances scolaires. Maintenant, c'est journée entière ou rien. Sous couvert d'une meilleure organisation, n'a-t-on pas oublié l'intérêt des enfants ? Les familles ont-elles été consultées ? Cette organisation rigide ne va-t-elle pas, au final, vider le centre de loisirs ?

L'inscription par demi-journée pouvait permettre, notamment aux plus petits, de participer en douceur à des activités collectives ; ceci était valable bien entendu pour les familles pouvant disposer d'un autre mode de garde sur la 2ème demi-journée. On pense immédiatement à des grands-parents disponibles. Mais il ne faut pas oublier les parents qui travaillent à mi-temps, et ceux en horaires décalés, etc. Donc tous ceux qui ne font pas du « 9 h – 17 h » à longueur d'année (et ils sont nombreux).

C'est terminé : maintenant, c'est journée complète ou rien. On pourrait estimer que cela facilitera l'organisation du centre de loisirs ou le planning des animateurs : mais le centre de loisirs fonctionnait correctement avec la possibilité d'accueil en demi-journée. Il faut maintenant s'inscrire par quinzaine, dès le début de l'été ; l'inscription à l'avance doit s'accompagner du paiement correspondant et les possibilités d'annulation, peu claires, doivent être faites également 15 jours à l'avance ( ? ) et génèrent seulement un « avoir sur une prochaine facture ».

Là encore, a-t-on par exemple pensé aux parents qui ont un planning très irrégulier ?

Chacun appréciera : les familles obligées de payer « plein pot » alors qu'elles pouvaient avoir une facture moins élevée. Et surtout les enfants, qui n'ont pas d'autre choix que de rester une journée entière en collectivité. Non que la collectivité soit un mal en soi, surtout si les activités proposées sont sympas et adaptées. Mais on peut aussi penser que ceux qui auraient pu partir plus tôt, sont ceux qui sont déjà arrivés très tôt le matin. ? Il est clair que la vie des petits Juvisiens est désormais régie par des élus qui rajoutent des contraintes à la vie des familles. Encore une fois, ce n'est pas l'intérêt des enfants et des familles juvisiennes qui prime dans ce genre de décision du « tout ou rien » !

---

## Déménagement du centre de loisirs : pour rendre service à qui ?



Le centre de loisirs de Juvisy va déménager du centre-ville vers la périphérie. Dans quel but ? Est-ce l'intérêt des enfants et de leurs familles ? Celles-ci s'inquiètent, à juste titre, d'une décision prise sans concertation.

Les informations filtrent au compte-gouttes : suite à une réunion du Plan Local d'Urbanisme ou dans une réunion de quartier.

Le projet du Maire est de déplacer le centre de loisirs à la limite du territoire communal proche de la limite d'Athis-Mons dans le coteau juvisien (dans le parc Gounod).

L'idée pourrait être séduisante car le terrain est agréable : de la verdure et beaucoup de sources. Mais un problème majeur se pose : l'accessibilité, surtout pour les familles non motorisées. Éloignement du centre-ville et du quartier Seine, pas de cantine à proximité, éloignement des équipements publics (bibliothèque, piscine,

T7, gare). L'accueil du soir (pour les élèves de Michelet et de Saint-Exupéry) qui se tient dans les locaux du centre de loisirs se trouverait de fait, lui aussi, excentré. Actuellement, tout est donc accessible à pied et sans dénivelé.

Résultat : des contraintes supplémentaires pour les familles et des dépenses en perspective pour la ville (où fera-t-on déjeuner les enfants, comment les emmènera-t-on à la piscine ou à la bibliothèque...). On ne peut pas imaginer les plus petits ou ceux qui ont des soucis de mobilité faisant le trajet à pied, à la descente ou à la remontée ! Peut-être prévoient-ils d'installer là une station du téléphérique ?

Plus sérieusement, pourquoi ce déménagement dans la précipitation ?

Le centre de loisirs se dégrade et aurait effectivement besoin d'une bonne remise à niveau. Il pourrait cependant être modernisé et adapté aux contraintes nouvelles d'exploitation (accessibilité, sécurité...).

Le Maire veut-il faire de cet espace vert libéré un quartier haut de gamme, proche du Pont des belles Fontaines : mais au profit de qui ?

C'est un projet très inquiétant, qui va offrir aux promoteurs un poumon vert et en privera les familles juvisiennes.

Nous soutenons les familles inquiètes qui s'opposent à ce projet !